



juillet 2016

BULLETIN MUNICIPAL N° 19

Site Internet : www.saint-thome.fr

- ADRESSAGE POSTAL

La remise des plaques et des certificats d'adressage réalisée par le facteur est terminée. Toutefois les personnes qui n'auraient pas leur plaque numérotée sont invitées à venir la retirer en mairie. Un certificat d'adressage sera délivré en même temps. Nous rappelons que l'apposition de cette plaque numérotée est obligatoire.

- ECOLE-CANTINE

La rentrée scolaire est prévue le jeudi 1^{er} septembre. Les inscriptions des nouveaux élèves sont toujours possibles auprès du secrétariat de mairie.

La société API, prestataire pour la restauration scolaire, nous a avisés d'une révision des prix qui porte le coût du repas à 4,17 € TTC. Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le prix de vente du ticket à 3,60 €.

La réservation des repas pour le 1^{er} et le 2 septembre doit se faire en mairie à partir du 22 août et impérativement avant le lundi 29 à 11 heures (tél : 04 75 52 74 89 ou mairie@saint-thome.fr).

Pour la semaine du 5 au 9 septembre, la réservation doit se faire avant le vendredi 2 septembre à 11 h.

- RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme tous les 5 ans, le recensement de la population est organisé par l'INSEE. L'enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Désormais, chaque personne qui le souhaite pourra répondre aux questionnaires du recensement par internet.

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHONE-HELVIE

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE : pendant la durée des travaux de l'école, elle est déplacée au Chastelas. Ouverture estivale le mardi de 16 h 30 à 18 h 30 et le jeudi de 09 h 00 à 12 h 00 jusqu'au jeudi 1^{er} septembre inclus. Le prêt de livres est gratuit.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS : depuis le 6 mai jusqu'au 28 octobre, un marché d'une vingtaine de producteurs de pays est installé en centre-ville de LE TEIL tous les vendredis de 16 h 30 à 19 h.

VISITES GUIDÉES GRATUITES DU VILLAGE :

Vendredi 15 juillet : Rendez-vous à 10 h 30 devant la mairie pour une RANDONNÉE PHOTOS avec un photographe professionnel.

Mercredi 10 août : Rendez-vous à 10 h 30 devant la mairie pour une VISITE COMMENTÉE du village.

Ces visites guidées sont également proposées sur les autres communes des communautés de communes Rhône Helvie et Barrès Coiron. Renseignements : Office de Tourisme Intercommunal Sud Ardèche Rhône et Villages : 04 75 49 10 46 ou sur le site : www.sud-ardeche-tourisme.com

- FESTIVAL D'ALBA

Il se déroule jusqu'au 17 juillet. Informations et réservations : www.lefestivaldalba.org

- CONCOURS DU PLUS BEAU VILLAGE « PERCHÉ » D'ARDECHE

Notre commune figure dans la liste des 10 villages perchés de l'Ardèche qui concourent pour l'élection du « plus beau village perché de l'Ardèche ». Pour voter pour Saint-Thomé (bien sûr), il suffit d'aller sur le site : ledauphine.com, rubrique Ardèche et de cliquer sur la photo de notre village.

- FRELON ASIATIQUE

Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Les ruchers sont pour eux une très bonne ressource alimentaire. La prédation exercée par le frelon asiatique concerne plus largement tous les insectes et porte atteinte à la biodiversité de son environnement. La lutte passe essentiellement par la destruction des nids au cours de l'été et de l'automne. Des fiches techniques sont disponibles sur le site de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) : www.fredonra.com

- ASSOCIATIONS

COMITÉ DES LOISIRS : FETE VOTIVE

Samedi 30 juillet : Aubades aux habitants

Samedi 6 août au boulodrome :

9 h : concours de pétanque en tête à tête

12 h : apéritif sardines grillées

14 h : concours de pétanque en doublette

18 h 30 : apéritif en chansons avec Eloïse HOUSS

19 h 30 : **Paëlla** animée par le groupe Majika Project. Paëlla uniquement sur réservation avant le 31 juillet (nombre de places limité à 200). Tarif 16 € (7 € pour les enfants de moins de 12 ans).

Réservations et renseignements au 06 17 90 23 03 ou sur : comite.saint.thome@gmail.com

23 h : bal avec le groupe Majika Project

- ETAT CIVIL

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer la naissance de Romy le 30 mai au foyer de Lynda RUIZ, propriétaire du Camping Le Médiéval. Félicitations aux heureux parents.

Nous avons eu la tristesse d'enregistrer le décès de Madame Andrée DEBOS veuve de Monsieur Léopold COMTE, survenu le 13 juin à l'âge de 89 ans. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

- FERMETURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 25 juillet au lundi 15 août 2016. Des permanences seront assurées les lundis 25 juillet, 1^{er} et 8 août de 10 h à 12 h.

En cas d'urgence, contacter le Maire au 06 98 12 58 21 ou le 1^{er} Adjoint au 06 62 59 80 45

Rappel de l'adresse Internet : mairie@saint-thome.fr